



MÉMOIRE

**PRÉSENTÉ SUR LE PROJET DE LOI # 16
MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES EN
MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX**

PAR
Charles Demers
Directeur général

PRÉSENTÉ À
La Commission de la santé et des services sociaux

Septembre 2011

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	1
Présentation de Recyclage Vanier.....	2
Introduction	2
Impacts négatifs d'un appel d'offres regroupé.....	2
La volonté gouvernementale.....	3
Citation.....	3
Conclusion	4

INTRODUCTION

Mesdames, Messieurs,

Notre mémoire porte sur les projets de modifications concernant les groupes d'approvisionnement en commun de biens ou de services des agences et des établissements de santé et de services sociaux.

Plus précisément sur les impacts de ses modifications sur la survie et le développement des entreprises d'économie sociale et par conséquent sur le développement durable dans les régions du Québec.

Dans le projet de modifications à la loi sur les services de santé et les services sociaux le nouvel article 383 introduit l'obligation des établissements d'une région à utiliser les services du groupe d'approvisionnement en commun mis en place. Cette modification sera possiblement une stratégie efficace pour réduire les dépenses administratives de gestion mais elle comporte des **effets pernicieux importants** concernant le développement de l'économie sociale et locale, d'où ce mémoire.

PRÉSENTATION DE RECYCLAGE VANIER

Recyclage Vanier est une entreprise d'insertion à but non lucratif fondée en 1984 par une initiative locale de deux jeunes avec l'aide du comité de citoyen, la Ruche Vanier.

Dévouée à la communauté en permettant à des personnes d'obtenir une expérience de travail rémunérée comportant un accompagnement individualisé et des formations techniques, personnelles et sociales. Accréditée à titre d'entreprise d'insertion, partenaire d'Emploi-Québec, elle offre un parcours d'intégration en emploi de 28 semaines dans un contexte réel de travail. Depuis notre création, nous avons permis à plus de 300 personnes, souvent chefs de famille, de réintégrer le marché du travail et d'y développer des métiers et des carrières. Sans compter de retrouver une fierté citoyenne sans prix.

Dédiée à l'environnement en offrant des services sécurisés de destruction de documents respectueux de l'environnement. Nous estimons à plus d'un million, le nombre d'arbres sauvés depuis sa fondation. Les activités économiques génèrent un nombre de 22 emplois réguliers et un chiffre d'affaires de plus de 2 000 000 \$ avec une proportion de 66% en revenus auto générés.

En plus de ses impacts sociaux, de ses retombées économiques et de ses implications dans la communauté, il est démontré que les entreprises d'insertion du Québec sont rentables pour nos gouvernements. (Réf. : Étude d'impacts socio-économiques des entreprises d'insertion du Québec, Consultations Libera mutatio, février 2011) Cette étude démontre que les deux ordres de gouvernement recouvrent les deux tiers de leur mise dans les douze premiers mois.

IMPACTS NÉGATIFS D'UN APPEL D'OFFRES REGROUPE

Nous parlions plus tôt d'effets pernicieux. Voici un exemple, celui d'un appel d'offres réalisé par le groupe *Approvisionnement des deux rives* pour la destruction de documents confidentiels pour les régions de la Capitale Nationale et de Chaudière-Appalaches (réf. : 2010-949-01-01). En effet, la Corporation d'approvisionnement a fait la promotion auprès de ses membres d'une réduction de coûts par l'achat regroupé de services de destruction de documents confidentiels à l'automne 2010. À la fermeture du processus, notre organisation ne s'est pas qualifiée en matière de prix et la perte d'approvisionnement représente plus de 20 %. L'entreprise retenue semble adopter une politique de coupure de prix puisque le prix offert est au tiers de celui que nous avons déposé. Dans les faits, quelques entreprises multi nationales se concurrence sur les marchés des matières résiduelles sans logique apparente.

Notre exemple reflète bien la volonté d'une corporation d'approvisionnement d'obtenir le meilleur prix et celle des géants de l'industrie de s'accaparer le marché à n'importe quel prix. Maintenant, les établissements non participants à l'appel d'offres pour la destruction représentant un autre 10 % de notre approvisionnement devront se joindre à l'offre par solidarité et le projet de loi # 16 pourrait même aller jusqu'à les obliger. Pourtant nos missions s'adressent à une même clientèle et dans la même communauté.

LA VOLONTÉ GOUVERNEMENTALE

Nous désirons porter à votre attention la volonté gouvernementale exprimée récemment au sujet de l'importance de l'économie sociale pour l'avenir du Québec.

Le Premier Ministre, monsieur Jean Charest mentionnait dans le discours inaugural le 23 février dernier que son gouvernement viserait à encourager les entreprises d'économie sociale. « Nous inciterons les ministères et les organismes publics à effectuer leur achats courants auprès de nos partenaires sociaux. »

En juin dernier, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, monsieur Laurent Lessard, annonçait un vaste mouvement sous le thème « L'économie sociale : j'achète ». Dans les prochains mois une invitation sera lancée aux organismes publics et municipaux d'adopter une déclaration d'engagement d'achat public auprès des entreprises collectives.

CITATION

En terminant, nous aimerions citer madame Nancy Neamtam du Chantier de l'économie sociale au sujet du nécessaire changement de logique économique. « Par l'action collective au cœur de l'économie, des citoyens et citoyennes réinventent le développement, créent de la richesse, créent des emplois et répondent à des besoins et des aspirations dans une multitude de secteurs et de domaines d'activités économiques. C'est à travers les entreprises d'économies sociales, coopératives et sans but lucratif qu'émergent tranquillement une autre façon de faire de l'économie sur la base des valeurs de solidarité et de partage. »

CONCLUSION

La course à la réduction des dépenses par les achats publics regroupés doit se faire en tenant compte des orientations gouvernementales en matière de développement durable et locale dans le but de ne pas exclure les partenaires sociaux du Québec. On ne peut certes pas être contre le fait de vouloir faire des économies mais, au nom de ce principe, on ne peut pas non plus défaire la galerie pour chauffer la maison.

En conclusion, nous vous invitons à une cohérence certaine entre les engagements du premier ministre et l'avenir économique, environnementale et sociale des entreprises d'insertion qui permet, rappelons-le, de remettre TOUT le monde, sans exception, au travail.

Merci!

SOURCE

Charles Demers, directeur général
Recyclage Vanier
1095, Vincent Massey
Québec (Québec) G1N 1N2
Téléphone : (418) 527-8050